

## Santé végétale : L'industrie française : un atout à jouer

<http://www.agrodistribution.fr/appros/marches/lindustrie-francaise-un-atout-ajouer-1,16,1431211473.html>



L'usine de production de Phyteurop est implantée depuis 1966 à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). 90 personnes y sont actuellement employées en CDI. © Phyteurop

Peu mise en avant, la production française de produits phytosanitaires est loin d'être anecdotique et fait valoir ses avantages dans un contexte mondial sous pression.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la production française de produits phytosanitaires est loin d'être anecdotique. Forte d'une place stratégique au cœur de l'agriculture européenne, lui permettant également un rayonnement mondial, les entreprises de protection des plantes y ont implanté depuis plusieurs décennies leurs sites de production. Et malgré les a priori, notamment face aux puissances industrielles asiatiques, l'industrie française a toute sa place en termes de compétitivité sur l'échiquier mondial. « Dire que la France n'est pas compétitive serait injuste. Certes, cela nous donne du fil à retordre mais l'industriel prend tout en compte, nous avons d'autres atouts à faire valoir », explique Raphaëlle Houssin, directrice des opérations de protection des cultures de Corteva Agriscience France. Et pour preuve, 90 % des produits phytos vendus par Corteva en France sont produits dans ses deux sites alsaciens, 85 % de la production de ces sites étant d'ailleurs exportée en Europe et dans le monde. « Nous avons un savoir-faire primordial et les

exigences et réglementations françaises nous poussent à nous surpasser. Cela nous permet d'être avant-gardistes, de toujours avoir un coup d'avance, détaille Raphaëlle Houssin. La production française est gage de qualité, de fiabilité, mais aussi de respect de l'environnement, il faut expliquer ces spécificités au sein d'un groupe mondial. »

### Réactivité et adaptabilité

L'industrie française a également fait de la réactivité son cheval de bataille pour répondre aux enjeux d'un marché sous pression. « Les commandes de dernière minute augmentent d'année en année, les clients n'ont plus de stocks, ce qui tend toute la supply chain. Nous nous devons d'être beaucoup plus réactifs vis-à-vis du client et de conditionner le plus rapidement possible les produits », explique Jean-Marc Pujo, directeur de l'usine conditionnement de Bayer, située dans l'Aisne. « Nous faisons face à des changements réglementaires très fréquents, personne n'a intérêt à avoir du stock, complète Corinne Vanthuynne, responsable département logistique de l'usine. On développe donc de la capacité instantanée pour adapter notre outil de production à ce nouvel environnement et on a également revu notre stratégie en matière d'étiquetage pour être en permanence en phase avec les évolutions réglementaires. » L'adaptation des outils de production est indispensable, ce que nous confirme Phyteurop, entreprise française qui se doit de répondre aux besoins de la distribution (lire p. 14). « L'objectif est de ne pas avoir une usine saturée, et donc d'avoir une organisation de production flexible. C'est pour cela que nous avons mis en place une nouvelle chaîne de formulations en 2018. Notre usine compte aujourd'hui 14 lignes de conditionnement et 10 lignes de formulation, ce qui nous permet de faire du sur-mesure », détaille Martin Dellamaggiore, directeur de l'usine de Phyteurop à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). Cette adaptabilité est une force pour répondre aux besoins en nouveaux produits, notamment de biocontrôle. « On diversifie nos activités vers ce type de solutions car le marché baisse, mais il faut pouvoir s'adapter et adapter l'outil industriel. Nous avons la chance et la capacité de le faire avec cette usine », se félicite Martin Dellamaggiore.

Et cette année, l'industrie phytosanitaire française a aussi démontré sa résilience lors de la crise sanitaire du Covid-19. Si beaucoup craignaient des problèmes d'approvisionnement au début de la crise en mars dernier, les industriels ont su rassurer leurs clients et maintenir leur activité tout en faisant preuve de solidarité, notamment par la production de gel hydroalcoolique. « On a été très sollicité, il y a eu un emballement des demandes de notre réseau qui avaient des craintes pour les stocks. En temps normal, on conditionne 2 000 t de produits en avril, cette année on en a livré 4 000 t. On a su faire face à cette demande irrationnelle alors que l'Aisne a été particulièrement touchée », se félicite Corinne Vanthuynne. Cette résilience est confirmée par les autres industriels. « Nous n'avons pas eu de rupture de capacité », affirme Martin Dellamaggiore. D'autres ont même servi d'exemples à l'échelle mondiale. « Les protocoles que nous avons mis en place ont été repris par le groupe, explique Raphaëlle Houssin. Notre gros site est aux portes de Mulhouse, là où tout a commencé. Nous avons tout de suite pris très au sérieux la pandémie et mis en place un protocole

strictement respecté par nos salariés habitués à suivre ce type de procédure, la prévention des risques étant très poussée dans le monde la chimie. »

### Un équilibre menacé

Bien qu'aucun problème n'ait été à déplorer, cette crise a mis en avant des questionnements autour de l'approvisionnement en matières premières provenant de l'étranger. « Avant de parler de relocalisation, il est important de garder le capital innovation, recherche et production que nous avons, analyse Eugénia Pommaret, directrice générale de l'UIPP. Notre activité se fait sur le long terme, le développement, l'homologation et la mise sur le marché, tout cela peut prendre plusieurs années. Nous avons donc besoin de prévisibilité sur le réglementaire mais aussi le fiscal, pour permettre aux entreprises d'investir en France. Nous ne devons pas avoir une épée de Damoclès en permanence au dessus nos têtes. »

L'une de ces menaces est le fameux article 83 de la loi EGalim comprenant l'interdiction en France de production, stockage et exportation de produits non autorisés en Europe. Finalement validée par le Conseil constitutionnel le 31 janvier 2020, cette interdiction sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022. « La France est le seul pays européen à se priver de produire et d'exporter des produits chimiques et donc à ne pas respecter le règlement communautaire Pic, encadrant la production de produits chimiques destinés à l'export, fustige Eugénia Pommaret. Cela met en péril l'équilibre de nos sites. » 2 700 des 5 500 emplois que compte l'industrie seraient ainsi menacés, selon l'UIPP. « Ce n'est pas normal que l'on soit écarté pour des appels d'offres par rapport à nos concurrents », déplore Martin Dellamaggiore, la production pour des tiers étant le deuxième pilier de fonctionnement de l'entreprise. Mais s'il est encore difficile pour les entreprises de mesurer et de chiffrer les impacts de cette loi, elles réfléchissent d'ores et déjà à la façon de compenser ces pertes, comme nous l'explique Jean-Marc Pujo : « Pour essayer de contrecarrer les volumes perdus, on se tourne vers le biocontrôle, mais on sait très bien qu'on ne pourra pas tout remplacer et compenser. » De quoi fragiliser l'industrie française ? Espérons que non.

### Compétitivité : « La France est bien placée »

X

Nicolas Lucie © Nicolas Lucie

Bayer compte deux sites de production de phytos en France : l'un à Villefranche-sur-Saône (Rhône) orienté formulation (40 000 t par an), l'autre à Marle (Aisne) dédié majoritairement au conditionnement (60 000 t). « La France a un poids important en Europe dans la chaîne d'approvisionnement, explique **Jean-Marc Pujo (photo)**, directeur de l'usine de Marle. Nos sites sont extrêmement tournés vers l'export. À Marle, nous sommes au cœur de l'activité agricole du nord de l'Europe et donc très impliqués dans la distribution des produits au Benelux, en Allemagne et en Suisse, mais également dans les pays nordiques. » Outre cette localisation avantageuse, les sites

français se démarquent par leur compétitivité. « Nous avons des sites industriels puissants, nous avons développé leur productivité et leur efficacité, et nous gagnons en flexibilité chaque année. Et plus nous devenons productifs, plus nous développons de la sous-activité. C'est là un vivier de capacité industrielle que nous pouvons offrir au groupe », détaille Jean-Marc Pujol. Toutefois cette augmentation des capacités de production européennes ne coïncide pas avec l'orientation à la baisse des volumes. « Il faut s'attendre à une restructuration, une rationalisation du périmètre industriel du groupe. Ceci dit, nos sites français ne sont pas menacés. » La production de sous-traitants allemands a récemment été transférée vers Marle au regard de son gain de transformation. « Nous sommes bien placés en termes de compétitivité, ajoute Corinne Vanthuylne, responsable département logistique du site. Nous formulons par exemple des produits pour des marchés de niche en Asie sur lesquels nous sommes compétitifs. »



En 2019, Corteva Agriscience a investi 20 M€ dans son usine de Cernay pour une nouvelle unité de formulation et de conditionnement dédiée à sa gamme de solutions d'origine naturelle Inatreq active .

« Faciliter le travail de la distribution »



Fabrice Buet, DGA de Phyteurop © Phyteurop

### **Quelle est la place de Phyteurop dans le paysage des sociétés phytosanitaires ?**

Phyteurop, créée en 1965, est l'une des dernières sociétés phytosanitaires 100 % française. Filiale de Bioline by InVivo, notre actionnariat est à 100 % coopératif depuis 2017. Nous sommes donc très dépendants de l'agriculture française. Nous avons deux grands enjeux forts : trouver de nouvelles solutions pour répondre aux besoins des agriculteurs français, mais aussi faciliter le travail de la distribution. C'est pourquoi nous ne sommes que sur la France. L'essentiel de notre activité est donc concentré sur l'usine de Montreuil-Bellay dans le Maine-et-Loire. C'est un site où l'on fait tout : du développement jusqu'à la mise sur le marché.

### **En quoi facilitez-vous le travail de la distribution ?**

La distribution fait face à un besoin en réactivité et agilité pour livrer les produits phytos aux agriculteurs. Les achats de morte-saison sont de plus en plus faibles, les agriculteurs achetant de plus en plus au dernier moment. Si tout ça n'est pas anticipé, cela cause de gros problèmes d'approvisionnement qui mettent l'industrie sous pression. Avoir une usine en France, et donc une chaîne d'appro très courte, permet de réduire les délais qui peuvent être très longs pour des sociétés faisant produire à l'étranger. Il y a également des défis importants en termes de disponibilité des produits, de réactivité et d'agilité face au marché actuel. Centraliser la production, le stockage et la livraison au bon endroit évite les ruptures de charges, c'est un avantage vis-à-vis de la compétition. Il y a un effet ciseau : d'un côté les disponibilités depuis la Chine et autres pays sont de plus en plus tendues, de l'autre on nous demande de plus en plus de réactivité. Il faut trouver le moyen de réconcilier les deux bouts de la chaîne. Phyteurop se doit de faire le nécessaire pour répondre à la

distribution française. On se voit comme un facilitateur dans la chaîne de valeur globale de l'industrie phytos.